

REÇU  
Par M<sup>lle</sup> Christian, 16:26, 15/03/2021

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 15 mars 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question suivante à Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.

En date du 1<sup>er</sup> février 2021, l'armée birmane a renversé le gouvernement civil, a arrêté plusieurs figures politiques et a déclaré l'état d'urgence pour la durée d'une année, provoquant des manifestations populaires massives qui dénoncent ce coup d'État.

Si la Coopération luxembourgeoise ne fournit pas d'aide direct au gouvernement du Myanmar, elle soutient néanmoins des programmes qui bénéficient directement à la population birmane.

Dans ses réponses aux questions parlementaires N°3552 et N°3633, Monsieur le Ministre avait souligné qu'« en ce qui concerne l'exécution des deux projets de coopération au Myanmar qui sont actuellement mis en œuvre par l'agence Lux-Development, ils ne sont, à ce stade, pas affectés directement par la situation et peuvent être poursuivis. ». Il a par ailleurs informé que « la priorité pour la Coopération luxembourgeoise dans l'immédiat est d'assurer la sécurité et le bien-être de son personnel. À cette fin, nous suivons de près l'évolution de la situation et sommes en communication permanente avec nos collègues sur le terrain » et « des mesures supplémentaires pourront être prises en fonction de l'évolution de la situation ».

Depuis lors, la situation n'a cessé de se dégrader. Les forces de sécurité birmanes continuent à utiliser une force excessive pour violemment disperser les manifestations prodémocratie. Le weekend dernier, des dizaines de manifestants ont été tués et la loi martiale a été déclarée dans plusieurs cantons de l'agglomération de Rangoun.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Quelle est l'appréciation de Monsieur le Ministre quant à l'impact des évolutions récentes au Myanmar sur les projets de la Coopération luxembourgeoise ? La Coopération luxembourgeoise est-elle toujours capable de continuer à mettre en œuvre les projets de coopération dans ces conditions difficiles ?
- Tenant compte de la dégradation de la situation sécuritaire, Monsieur le Ministre compte-t-il mettre en place des mesures supplémentaires pour assurer la sécurité et le bien-être du personnel ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

LSAP



Lydia Mutsch  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Le Ministre de la Coopération et  
de l'Action humanitaire

Luxembourg, le 23 mars 2021

REÇU

Par Alf Christian, 11:46, 23/03/2021

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet : *Réponse à la question parlementaire n° 3859 du 15 mars 2021 de Madame la Députée  
Lydia Mutsch:*

- *Impact des évolutions récentes au Myanmar sur les projets de la coopération luxembourgeoise*

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire sous  
objet.

Franz Fayot

**Réponse de Monsieur le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire à la question parlementaire n° 3859 déposée le 15 mars 2021 par l'honorable Députée, Madame Lydia Mutsch**

**Quelle est l'appréciation de Monsieur le Ministre quant à l'impact des évolutions récentes au Myanmar sur les projets de la Coopération luxembourgeoise ? La Coopération luxembourgeoise est-elle toujours capable de continuer à mettre en œuvre les projets de coopération dans ces conditions difficiles ?**

Tel qu'indiqué dans les réponses aux questions parlementaires n°3552 et n°3633, la Coopération luxembourgeoise soutient deux projets bilatéraux de coopération au Myanmar, dont un en matière de formation professionnelle dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme et un second promouvant le développement rural et l'inclusion dans l'État oriental de Shan. Dans ces réponses, il avait également été indiqué que « [q]uelques jours seulement après les événements du 1<sup>er</sup> février, il [était] difficile d'évaluer l'impact du coup d'État sur les projets de la Coopération luxembourgeoise au Myanmar. Les véritables conséquences ne seraient probablement connues que dans les semaines, voire dans les mois à venir ».

Vu la dégradation continue de la situation socio-politique et sécuritaire au Myanmar et l'escalade du recours à des mesures répressives meurtrières par les militaires au cours des dernières semaines, il a été décidé de demander à l'agence Lux-Development d'anticiper la clôture du projet de formation en hôtellerie et tourisme qui interviendra désormais à la mi-avril, soit deux mois et demi avant son échéance prévue initialement pour fin juin 2021. Cette décision a déjà été communiquée formellement aux autorités birmanes. Concernant le projet de développement rural dans l'Etat oriental de Shan, Lux-Development a été chargé d'examiner, d'une part, la possibilité d'une continuation des activités essentielles qui bénéficient directement à des populations vulnérables, et, d'autre part, d'envisager une délégation d'exécution à des acteurs de développement crédibles et capables d'opérer sur le terrain de manière indépendante de la junte militaire birmane.

D'après nos informations, les ONG actives au Myanmar en matière de coopération au développement et d'action humanitaire et bénéficiant d'un cofinancement de la part de la Coopération luxembourgeoise ont suspendu à ce stade leurs projets et activités, en attendant l'évolution de la situation sur place.

Au-delà des activités dans le domaine de la coopération au développement au Myanmar, l'action humanitaire luxembourgeoise continue à venir en aide aux populations affectées à travers un soutien financier aux opérations du Comité international de la Croix Rouge ainsi qu'au Fonds de financement commun pour le Myanmar, géré par les Nations Unies. Par ailleurs, de par sa contribution au Fonds d'affectation spécial Covid-19 (*Covid-19 Trust Fund*) du Programme alimentaire mondial (PAM) qui alimente l'affrètement de vols humanitaires au Myanmar et au Laos (UNHAS – UN Humanitarian Air Service), le Luxembourg contribue au déploiement de l'aide humanitaire et à la fourniture de services et d'équipements sanitaires vitaux aux populations qui en ont le plus besoin.

**Tenant compte de la dégradation de la situation sécuritaire, Monsieur le Ministre compte-t-il mettre en place des mesures supplémentaires pour assurer la sécurité et le bien-être du personnel ?**

Le ministère a instruit l'agence Lux-Development de procéder avec effet immédiat au rapatriement de l'ensemble du personnel international non essentiel affecté aux actions de développement sous mandat

luxembourgeois au Myanmar. Entre-temps, les mesures nécessaires ont déjà été prises et le personnel concerné a quitté le pays.

Une attention spécifique est également accordée à la sécurité et sûreté du personnel des projets locaux exposé plus particulièrement aux risques, menaces et éventuelles représailles de la junte. Outre des mesures spécifiques telles que le travail à distance, les agents locaux peuvent sur simple demande être libérés de leur charge de travail afin de soutenir ou subvenir aux besoins de leurs familles et proches, tout en continuant à bénéficier de leurs salaires et autres avantages. Par ailleurs, l'ensemble du personnel de projet local est pris en charge financièrement tel que prévu initialement dans les projets respectifs.

Afin d'assurer un suivi rapproché de l'évolution de la situation au Myanmar, le ministère est en contact permanent avec les Ambassades du Luxembourg en Thaïlande et au Laos ainsi qu'avec l'agence Lux-Development et ses partenaires européens et autres, présents sur place.